

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT  
DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION  
LE 15 SEPTEMBRE 2022 À 9 H**

**AVIS DE CONVOCATION**

Le 13 septembre 2022

Prenez avis qu'à la demande de la mairesse de l'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil est convoquée **le jeudi 15 septembre 2022, à 9 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 405, avenue Ogilvy, 2<sup>e</sup> étage, à Montréal**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

*(s) Lyne Deslauriers*

---

La secrétaire d'arrondissement

## ORDRE DU JOUR

### 10 – Sujets d'ouverture

#### **10.01** Ouverture

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Ouverture de la séance

#### **10.02** Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

#### **10.03** Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions du public

#### **10.04** Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions des membres du conseil

## 40 – Réglementation

**40.01** Ordonnance - Autre sujet

CA Direction du développement du territoire - 1221010022

Édicter une ordonnance pour la réalisation d'une murale sur le bâtiment situé aux 7220 à 7224, avenue Bloomfield en vertu de l'article 36 du Règlement sur la propreté et le civisme (RCA08-14005).

District(s) : Parc-Extension

## 70 – Autres sujets

**70.01** Levée de la séance

CA Direction des services administratifs et du greffe

Levée de la séance

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**

---



**Dossier # : 1221010022**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction du développement du territoire , Division de l'urbanisme et des services aux entreprises
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Édicter une ordonnance pour la réalisation d'une murale sur le bâtiment situé aux 7220 à 7224, avenue Bloomfield en vertu de l'article 36 du Règlement sur la propreté et le civisme (RCA08- 14005).

d'édicter une ordonnance pour la réalisation d'une murale sur le bâtiment situé aux 7220 à 7224, avenue Bloomfield en vertu de l'article 36 du Règlement sur la propreté et le civisme (RCA08-14005) à la condition suivante :

- que la murale n'obstrue aucune ouverture.

**Signé par** Jocelyn JOBIDON **Le** 2022-09-12 17:15

**Signataire :** Jocelyn JOBIDON

Directeur du développement du territoire  
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction du développement du  
territoire

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1221010022

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction du développement du territoire , Division de l'urbanisme et des services aux entreprises
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Édicter une ordonnance pour la réalisation d'une murale sur le bâtiment situé aux 7220 à 7224, avenue Bloomfield en vertu de l'article 36 du Règlement sur la propreté et le civisme (RCA08-14005).

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Une demande est déposée pour peindre une murale sur le mur latéral sud du bâtiment situé aux 7220 à 7224, avenue Bloomfield. Il s'agit d'un immeuble résidentiel appartenant à l'Office d'habitation du Québec construit en 1979 et comptant 12 logements.  
 La création de murale visible de la voie publique doit être autorisée par ordonnance en vertu de l'article 36 du Règlement sur la propreté et le civisme RCA08-14005

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

n/a

**DESCRIPTION**

Chapeauté par l'organisme MU, la murale sera réalisée par MC Marquis & Beige Fluo en collaboration avec la Fondation de la langue française. Beige Fluo est un organisme montréalais dont les oeuvres sont de couleurs éclatantes et superposent les formes géométriques à celles organiques.  
 L'illustration qui est proposée de peindre sur la rue Bloomfield représentera l'apprentissage du français par les nouveaux arrivants. Elle se composera de designs typographiques ludiques colorés. Plus particulièrement, les premiers mots qu'apprennent les nouveaux arrivants ainsi que des brides de phrases constitueront l'oeuvre d'art.

**JUSTIFICATION**

La Direction du développement du territoire est favorable à la réalisation de la murale pour les raisons suivantes :

- la Division de la culture, des bibliothèques et des événements publics appuie la création de cette murale;
- l'oeuvre d'art rendra les lieux plus lumineux;
- la murale bénéficiera d'une bonne visibilité étant donné son emplacement face à une ruelle et à proximité de l'intersection de la rue Jean-Talon;
- le propriétaire s'engage à ce que la murale demeure sur les lieux pour une période de 5 ans.

La Direction souhaite toutefois que la condition suivante soit prévue:

- que la murale n'obstrue aucune ouverture.

#### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

n/a

#### **MONTRÉAL 2030**

##### Montréal 2030

Tel que présenté en pièce jointe, ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 de la façon suivante:

- Priorité 15 : « Soutenir la vitalité culturelle de Montréal et son cœur créatif, notamment les industries culturelles, les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels et assurer la pérennité de leur pratique sur son territoire » : soutien à un organisme proposant une démarche artistique pour faire avancer sa mission.

##### Priorité de l'arrondissement

La création de cette murale contribue à l'atteinte de la priorité d'action 2022 de l'arrondissement suivante:

- Poursuivre la mise en place de mesures pour améliorer la propreté et l'embellissement du territoire.

#### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

n/a

#### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

n/a

#### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Avis public publié sur le site internet de l'arrondissement.

#### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Réalisation de l'œuvre.

#### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Conforme à la réglementation d'urbanisme

#### **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Clothilde-Béré PELLETIER  
CONSEILLÈRE EN AMÉNAGEMENT

**Tél :** 514 868-3495  
**Télécop. :** 514-868-4706

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2022-09-09

Eric GOSSET  
Chef de division urbanisme et services aux  
entreprises

**Tél :** 4383541236  
**Télécop. :**

Dossier # : 1221010022

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction du développement du territoire , Division de l'urbanisme et des services aux entreprises
<b>Objet :</b>	Édicter une ordonnance pour la réalisation d'une murale sur le bâtiment situé aux 7220 à 7224, avenue Bloomfield en vertu de l'article 36 du Règlement sur la propreté et le civisme (RCA08-14005).



Maquette\_murale\_7220-7224 ave Bloomfield.pdf



Grille-GDD-Mtl-2030-7220-7224 avenue Bloomfield.pdf



14-22-XX\_Ordonnance-Murale\_7220\_7224\_Bloomfield.docx

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Clothilde-Béré PELLETIER  
CONSEILLÈRE EN AMÉNAGEMENT

**Tél :** 514 868-3495  
**Télécop. :** 514-868-4706



**ORDONNANCE RELATIVE À UNE MURALE**  
**RÈGLEMENT SUR LA PROPRETÉ ET LE CIVISME (RCA08-14005)**

**ORDONNANCE 14-22-XX**

Édicter une ordonnance pour la réalisation d'une murale sur le bâtiment situé **aux 7220 à 7224, avenue Bloomfield** en vertu de l'article 36 du Règlement sur la propreté et le civisme (RCA08-14005).









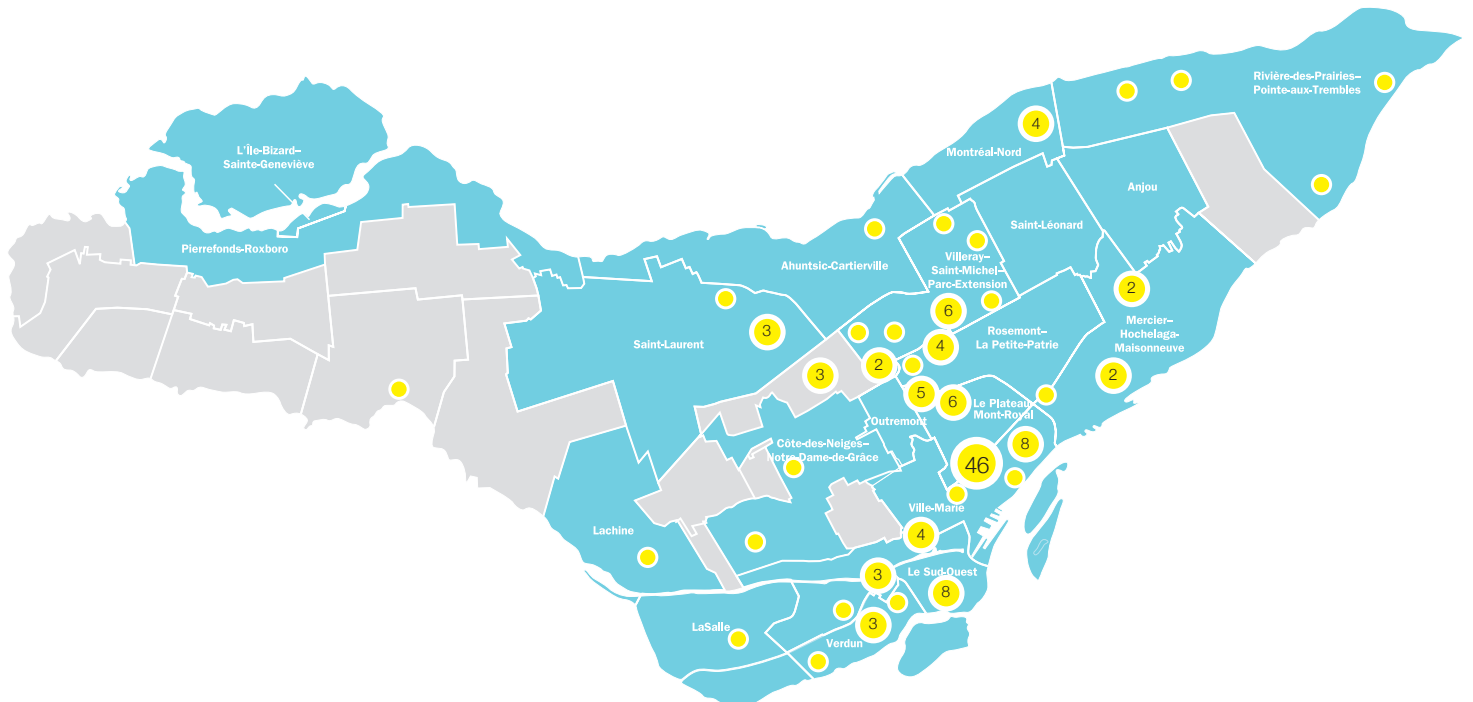
TRANSFORMER MONTRÉAL  
EN MU.SÉE À CIEL OUVERT

PRÉSENTATION ARTISTIQUE - MURALE FLF



MU est un organisme de bienfaisance (#811229756 RR0001) qui transforme l'espace public montréalais depuis 2007 en réalisant des murales ancrées dans les communautés.

**Le cœur de sa démarche : Créer des murales pour voir et vivre l'art au quotidien, pour déclencher une transformation sociale et pour léguer à Montréal un musée à ciel ouvert.**



# POURQUOI CHOISIR MU ?



## OEUVRER POUR LA JEUNESSE ET LA COMMUNAUTÉ

MU est **le seul organisme de bienfaisance** qui réinvestit tous ses profits dans une programmation jeunesse offerte en milieu scolaire et communautaire.



## DES MURALES QUI ONT UN SENS

Les murales de MU **illustrent et incarnent les quartiers culturels**, où la présence de la culture est une contribution vitale au développement harmonieux des communautés locales, notamment en ce qui a trait au **sentiment d'appartenance, à la vitalité économique, aux relations entre citoyens, à la qualité du milieu de vie et à la fierté.**



## LES CITOYENS ET LES ARTISTES AU COEUR DE LA DÉMARCHE

Parce que MU **implique** les citoyens et **soutient** la relève artistique.



## 15 ANS D'EXPERTISE ET UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

MU prend en charge votre projet **clé en main**, mène le processus artistique avec diligence et en toute transparence et garantit un cadre de réalisation sécuritaire et respectueux des lieux.

### IMPACTS SOCIAUX

- Qualité du cadre de vie
- Sentiment d'appartenance et de fierté
- Réduction des stigmates

### IMPACTS ÉCONOMIQUES

- Création d'emplois
- Création de richesse (patrimoine culturel)
- Tourisme culturel

### IMPACTS CULTURELS

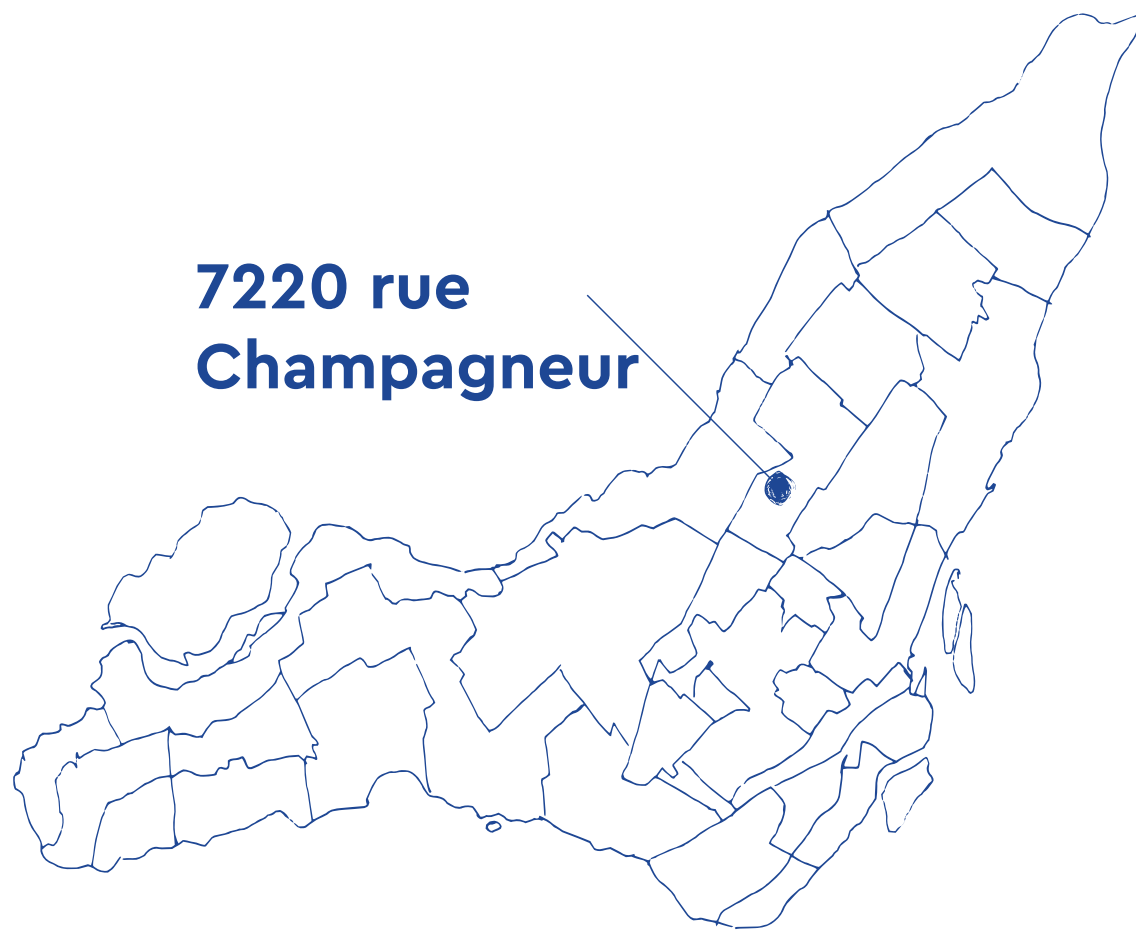
- L'art à la rencontre des citoyens
- Soutien financier aux artistes de la relève
- Incubateur des créateurs de demain

### IMPACTS URBAINS

- Réduction du vandalisme
- Embellissement
- Revalorisation des espaces négligés



# Site



**7220 rue  
Champagneur**

## FONDATION POUR LA LANGUE FRANÇAISE

### DESCRIPTION PROJET

Le projet de murale en partenariat avec Fondation de la langue française met de l'avant l'apprentissage de la langue par les nouveaux arrivant(e)s au Québec.

Pour illustrer ce processus, nous avons créé des designs typographiques ludiques que nous avons ensuite amalgamés dans une composition éclatée et hyper colorée.

Ce visuel évolutif a été réfléchi en trois temps:

#### **MUR 1 – 2022**

*Étape sons, syllabes et mots*

La murale portera sur les premiers mots de l'appropriation d'une langue, sur les mots proposés par les nouveaux arrivants ainsi que certains mots usuels de notre vocabulaire québécois.

La première étape, pour la personne qui apprend une nouvelle langue, se penche sur l'assimilation des sons et de leur sens. C'est aussi le moment où elle tente de reproduire ces sonorités de manière répétée, avant d'essayer de former ses propres phrases.

Par l'agencement de différents mots, sections de mots, sons, écritures, textures et couleurs dans une composition qui se veut chaotique, nous souhaitons représenter le désordre ou la confusion ressentie lors des premiers moments de l'apprentissage d'une nouvelle langue.

Nous avons décidé de mettre « Bonjour » en avant plan puisque c'est souvent le premier mot que l'on apprend lorsqu'on étudie une nouvelle langue. C'est aussi l'une des premières choses que l'on dit pour commencer une conversation. Il ouvre ainsi un dialogue avec le spectateur et la suite du projet pour les prochains murs.

#### **MUR 2 – 2023**

*Étape Mots complets et début de phrases*

Avec un résultat un peu moins chaotique que la précédente, la 2e murale mettra de l'avant des mots complets et des bribes de phrases. Dans une composition plus organisée, les mots utilisés dans la phase 1 deviendront plus lisibles. En tendant vers ce nouvel équilibre, nous démontrerons que la compréhension est plus présente et plus grande dans la tête de l'étudiant.

#### **MUR 3 – 2024**

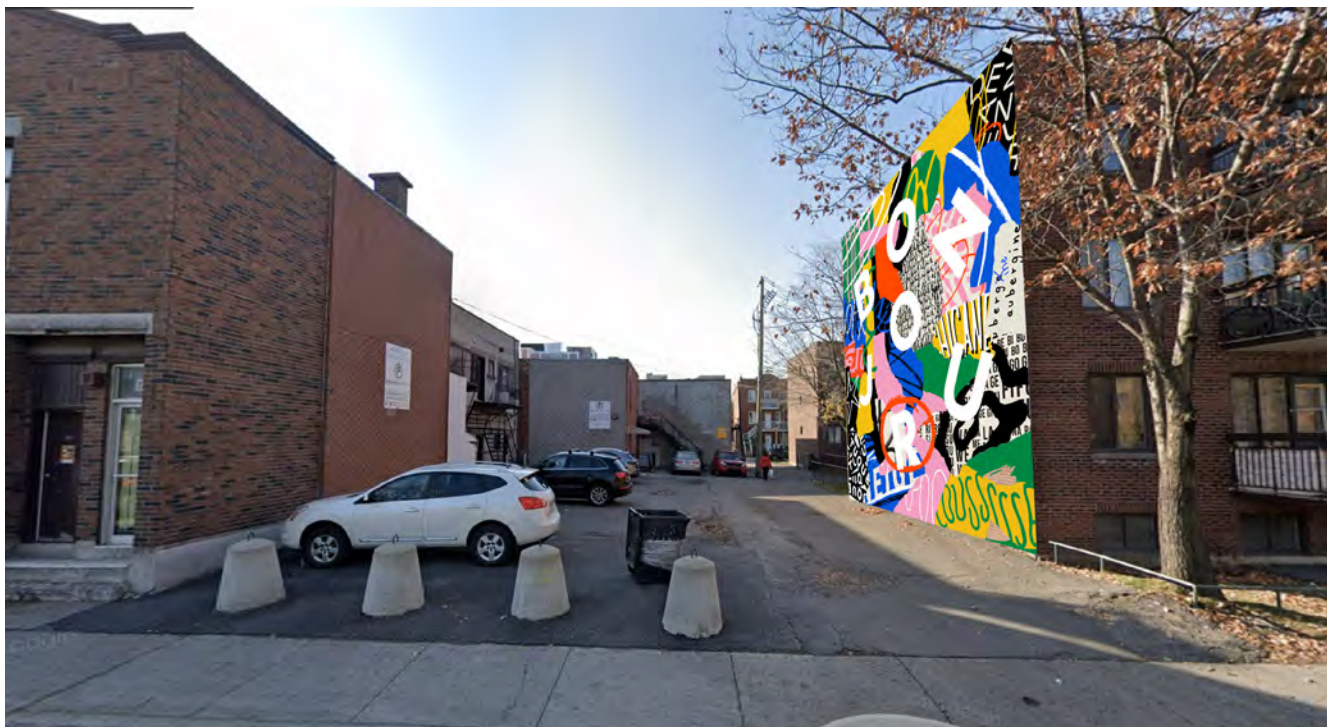
*Étape phrases et dialogues*

Définitivement plus organisée, la phase 3 du projet intégrera les mots de la première murale dans des phrases et des échanges. En embrassant une structure assumée, l'ensemble sera plus compréhensible. En jouant avec les conversations, il deviendra clair que l'information a été assimilée et que l'apprentissage est dorénavant intégré dans la vie du nouvel arrivant.

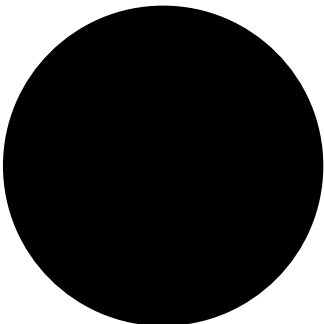
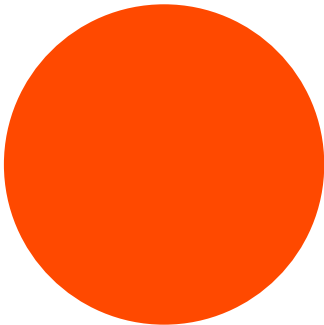
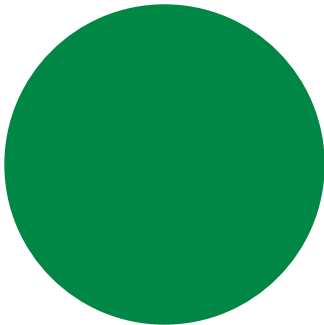
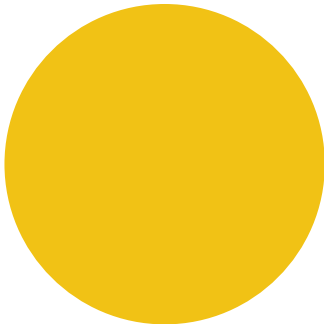
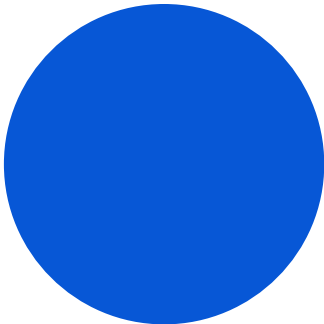
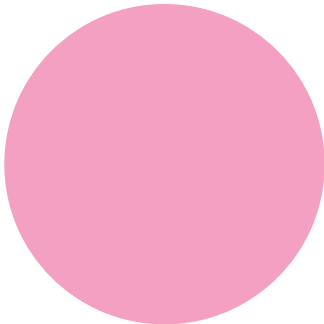




**FONDATION POUR LA LANGUE FRANÇAISE**  
PLACEMENT



**FONDATION POUR LA LANGUE FRANÇAISE**  
COULEURS



-

Avec son approche ludique, Marie-Claude affectionne la typographie, la conception de phrases «punch», les motifs, la broderie, l'impression et le textile qu'elle exprime avec sa touche féminine et une sensibilité colorée. Elle met grandement de l'avant le contraste entre ses textes irrévérencieux et ses supports doux et fragiles. Le résultat de ce travail est souvent humoristique, parfois cru mais garde toujours un grand souci d'esthétisme.

Beige fluo est un projet multidisciplinaire initié par Cyndie Belhumeur qui est porté par l'idée d'une célébration des formes, des motifs et de la couleur. Embrassant l'esprit d'une surcharge et d'un chaos organisé, les œuvres rassemblent des formes géométriques et organiques en mélangeant des effets de superposition aux couleurs éclatantes. Influencé par la technologie et la nature, chaque projet se développe dans une démarche singulière de façon à intégrer les œuvres dans leur environnement.

-

Basé à Montréal, Beige fluo est un projet multidisciplinaire initié par Cyndie Belhumeur qui est porté par l'idée d'une célébration des formes, des motifs et de la couleur. Embrassant l'esprit d'une surcharge et d'un chaos organisé, les œuvres rassemblent des formes géométriques et organiques en mélangeant des effets de superposition aux couleurs éclatantes. Influencé par la technologie et la nature, chaque projet se développe dans une démarche singulière de façon à intégrer les œuvres dans leur environnement.





71, boul. Maisonneuve Est #1  
Montréal (QC) H2X 1J6

Téléphone  
514 509-6877

Courriel  
info@mumtl.org

[www.mumtl.org](http://www.mumtl.org)

# Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 122 1010 022

Unité administrative responsable : Division de l'urbanisme et des services aux entreprises, Direction du développement du territoire, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Projet : 7220-7224, avenue Bloomfield

## Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i><b>oui</b></i>	<i><b>non</b></i>	<i><b>s. o.</b></i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' <b>atteinte des résultats en lien avec les priorités</b> du Plan stratégique Montréal 2030?	X		
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?  Priorité 15 : « Soutenir la vitalité culturelle de Montréal et son cœur créatif, notamment les industries culturelles, les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels et assurer la pérennité de leur pratique sur son territoire »			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal <b>résultat/bénéfice attendu</b> ?  Résultats attendus pour la priorité 15: soutien à un organisme proposant une démarche artistique pour faire avancer sa mission.			



## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
<p>1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de <b>réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (GES), notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>• Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>• Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>• Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>		X	
<p>2. Votre dossier contribue-t-il à la <b>diminution des vulnérabilités climatiques</b>, notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?</p> <p>Plantation de 7 arbres et verdissement de 13% de la superficie du site</p>		X	
<p>3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?</p>		X	

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
<p>1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de :</p> <p>a. <b>Inclusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect et protection des droits humains</li> <li>• Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul>			X
<p>b. <b>Équité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul>			X
<p>c. <b>Accessibilité universelle</b></p>			X

● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal			
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?		X	

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle